



Suivi sanitaire de ces 2 dernières semaines

Répartition géographique des observations ponctuelles réalisées

Secteur géographique	Production				Distribution / Vente	
	Pépinière		Horticulture		Produits finis	
	Département	Département	Département	Département	Département	Département
	14 - 50 - 61	27 - 76	14 - 50 - 61	27 - 76	14 - 50 - 61	27 - 76
Nb d'observations	1	/	2	11	2	/
1 observation = 1 établissement à une date donnée						



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Béatrice REAUTE
FREDON NORMANDIE
02.30.32.16.49
beatrice.reaute@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marie-Laure WINOCQ
ASTREDHOR
02.35.12.26.22
marie-laure.winocq@astredhor.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires du
programme

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée
par les Ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de
la santé et de la recherche avec
l'appui technique et financier de
l'Office Français de la Biodiversité



L'essentiel de ce BSV

Météorologie :

Les conditions météo de ces derniers jours vont se poursuivre jusqu'à ce week-end : temps ensoleillé et températures relativement fraîches avec de possibles gelées matinales. Les températures devraient légèrement remonter la semaine prochaine avec des risques de précipitations.

Horticulture :

- Ravageurs : vigilance sur les acariens et les pucerons.
- Maladies : vigilance sur l'oïdium.

Pépinière :

- Ravageurs : vigilance sur les psylles.
- Maladies : cloque du pêcher et mildiou.

Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent.

Informations réglementaires : DAA, report de date et arrêté du 4 septembre 2020 sur l'obligation d'informer les acquéreurs de végétaux sur de possibles risques pour la santé humaine.



Note nationale BSV



**Les abeilles, des alliées pour nos cultures :
protégeons-les !**



Souvenez-vous des bonnes pratiques
phytosanitaires, retrouvez ci-dessous la
note nationale « Les abeilles » :

https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_nationale_abeilles_et_pollinisateurs_2018_v12_def_cle817a9c.pdf

HORTICULTURE

Les ravageurs

Acariens (2 établissements concernés) :

• Tétranyques :

Sous serre, des acariens tétranyques ont été signalés sur hortensia et cléome avec dans certains établissements de gros foyers.

Les tétranyques sont reconnaissables notamment par la présence de toile qu'ils tissent à la face inférieure des feuilles.

Evolution à suivre : à surveiller sous abri.

La durée du cycle du *Tetranychus urticae* est fortement influencée par des températures élevées et une atmosphère sèche (sur le rosier par exemple, le cycle se réalise en 33 jours à 15°C et en 10 jours à 25 °C).

Prophylaxie :

- ↪ Favorisez l'aération notamment par un distançage des plantes et l'ouverture des abris.
- ↪ Eliminez les plantes trop atteintes.

• Tarsonèmes :

La présence de tarsonème a été observée sur quelques plants d'une variété d'Impatiens de Nouvelle-Guinée. Les plantes sont rabougries et déformées. L'observation de ces acariens reste difficile car ils se cachent généralement au revers des feuilles au niveau des poils et de la nervure centrale.



Photo de gauche : dégâts de tarsonème (ASTREDHOR SM)

Photo de droite : tarsonèmes

Evolution à suivre : les tarsonèmes apprécient une humidité élevée (80%-90%) et une température comprise entre 20°C et 25°C.

Aleurodes (1 établissement concerné) :

Sous serre, des adultes d'aleurodes ont été observés sur dipladénia.

Evolution à suivre : les aleurodes sont présents toute l'année sous serre. La durée du cycle est d'environ 20 jours à 27°C.



Adulte d'aleurode

Prophylaxie :

- ↪ Désherbez les serres, les abris et leurs abords.
- ↪ Évitez de garder des plantes inutilisées dans un coin de serre qui sont des refuges pour les aleurodes.
- ↪ Examinez attentivement les plants avant leur entrée sous serre, notamment avec les végétaux de négoce.
- ↪ Le piégeage des adultes sur des panneaux jaunes englués permet de détecter leur présence.

Pucerons (13 établissements concernés) :

Sous serres et tunnels, de nombreux foyers de pucerons ont, à nouveau, été observés sur de nombreuses cultures de plantes fleuries, plantes à massif et vivaces : rosier, hortensia, *Kalanchoe*, *Alstroemeria*, gerbera, Alocasia, œillet, géranium lierre et géranium zonale, fuchsia, *Calibrachoa*, verveine, lavatère, sauge, *Polygonum*, hémérocalle et *Gaura*.

Certains foyers sont importants avec la présence d'individus ailés.

Prophylaxie :

- ↻ Surveillez l'ensemble de vos cultures : les premiers foyers sont souvent localisés sur quelques sujets.
- ↻ Soyez vigilant sur les plantes suspendues : les pucerons y évoluent plus rapidement, la température étant supérieure.
- ↻ Surveillez à proximité des points chauds de la serre.
- ↻ Désherbez les serres, les abris et leurs abords.

Evolution à suivre : à surveiller sous abris, les conditions météo sont favorables à leur développement. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Thrips (1 établissement concernés) :



Adulte de thrips

Quelques traces de piqûres de Thrips ont été observées sur quelques géranium lierre double.

Evolution à suivre : à surveiller. La température est le facteur essentiel jouant sur le développement du thrips : plus la température est proche de 25-30°C, plus le cycle est court. Par exemple, sur culture de chrysanthèmes, la durée du cycle de développement est de 46 jours à 15°C et seulement 15 jours à 25 °C.

Prophylaxie :

- ↻ Éliminez les fins de séries qui peuvent contaminer les nouvelles cultures.
- ↻ Ne négligez pas les pieds mère qui servent de refuge.
- ↻ Surveillez les plants lors des arrivages (végétaux de négoce et mise en place des cultures).
- ↻ Le piégeage des adultes sur des panneaux chromatiques bleus permet d'évaluer les populations.

Les maladies

Oïdium (1 établissement concerné) :

Sous serre, des taches d'oïdium ont été signalées sur rosier.

Prophylaxie :

- ↻ Distancez suffisamment les plants.
- ↻ Aérez au maximum vos abris.

Evolution à suivre : à surveiller, les conditions météo actuelles sont favorables. Ce champignon prolifère avec l'alternance de nuits fraîches et de journées chaudes. Les jeunes feuilles sont très sensibles. Le champignon se développe à des températures comprises entre 10 et 20°C.

Retrouvez plus d'informations sur l'Oïdium du rosier sur le site Ecophytopic :

<https://ecophytopic.fr/abaa/piloter/oidium-du-rosier>



BioAgresseur
Maladie

Sphaerotheca pannoca

Classe: Champignon Ascomycètes

Ordre: Erysiphales Famille: Erysiphacées

Un feutrage blanc se forme à la face supérieure de préférence des jeunes feuilles mais également sur les boutons floraux. En cas de forte attaque, les feuilles chutent. (Source: ASTREDHOR)

PEPINIERE

Suite aux récentes gelées matinales, certains végétaux présentent des brûlures des jeunes pousses (érable, *Photinia spp*, *Myrtus communis* ou encore *Nerium oleander*).



Les ravageurs

Limaces (1 établissement concerné) :

Sous tunnels, des limaces ont été signalées sur une culture de *Choisya sp*.

Evolution à suivre : à surveiller, elles peuvent réduire la croissance des plants et la valeur commerciale en dépréciant le feuillage.

Psylle (3 établissements concernés) :

• Psylle de l'Eleagnus :

Des adultes de *Cacopsylla fulguralis* ont été observés en extérieur et sous abris sur l'ensemble des cultures.

• Psylle de l'Eucalyptus :

Des adultes de *Glycaspis brimblecombei* ont été observés sous abris sur l'ensemble des plants.

Evolution à suivre : Surveillez l'évolution des populations. Inspectez notamment les écailles des bourgeons, et vérifiez l'absence de cires spiralées caractéristiques des psylles sur vos plants.

Prophylaxie :

- ↪ Un arrosage des plantes par aspersion limite les populations.
- ↪ Observez attentivement les foyers afin de détecter la présence de la faune auxiliaire et notamment de punaises prédatrices. 🐞

Les maladies

Cloque du pêcher (1 établissement concerné) :



Cloque du pêcher, *Taphrina deformans*

Dès le débourrement des premières feuilles, des attaques de cloque du pêcher, *Taphrina deformans*, ont été constatées. Les feuilles sont modérément attaquées selon les sites. Les spores de ce champignon se conservent sous les écailles des bourgeons pendant le repos végétatif.

Evolution à suivre : Un temps frais et humide favorise le développement de ce champignon. Mais on ne fait que constater les dégâts des contaminations qui ont eu lieu avant le débourrement.

Prophylaxie :

- ↪ Lors de fortes attaques, éliminez les bouquets de feuilles cloquées.
- ↪ A l'automne ramassez les feuilles malades.

Mildiou (1 établissement concerné) :

Sous abris, une attaque de mildiou a été signalée sur des *Hebe spp.*

Evolution à suivre : à surveiller. Les plantes atteintes ont une croissance ralentie et finissent par dépérir.

Prophylaxie :

- ↪ Evitez les conditions trop chaudes et humides.
- ↪ Aérez les abris
- ↪ Éliminez les plantes atteintes

Crédit photos : FREDON Normandie
sauf mention particulière

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »



Le **biocontrôle** vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

- ❖ Biocontrôle
- ❖ Macro-organismes
- ❖ Micro-organismes
- ❖ Médiateurs chimiques
- ❖ Substances naturelles

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/preserver-lenvironnement/ecophyto/biocontrole/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Bienvenue sur EcophytoPIC, le portail de la Protection Intégrée des Cultures



La liste biocontrôle toujours à jour

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>

Informations réglementaires

**Report de date
au 30 mai 2021**



Rechercher une démarche, un formulaire, une procédure... Vous pouvez affiner votre recherche

Mes démarches

Réaliser sa déclaration annuelle d'activité pour les végétaux concernés par le passeport phytosanitaire

Les opérateurs professionnels qui mettent en circulation des végétaux ou produits végétaux pour lesquels un passeport phytosanitaire est exigé doivent remplir une déclaration annuelle d'activité (DAA). **La date de retour de cette DAA** demandé pour le 30 avril au plus tard **a été repoussée au 30 mai**. Celle-ci doit être complétée par téléprocédure ou par le formulaire dédié. Retrouvez toutes les informations sur le site internet de la DRAAF Normandie :

<https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/Passeport-phytosanitaire,470>

**A partir du
01 juillet 2021**

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 4 septembre 2020 relatif à l'information préalable devant être délivrée aux acquéreurs de végétaux susceptibles de porter atteinte à la santé humaine

Notice : les distributeurs ou vendeurs de végétaux doivent informer les acquéreurs de certains végétaux de possibles risques pour la santé. Cette information doit être délivrée préalablement à la vente, qu'il s'agisse d'une vente au détail, d'une vente à distance, d'un achat public ou d'une prestation de services.

Retrouvez l'arrêté du 4 septembre 2020 avec l'annexe de la liste des espèces végétales susceptibles de porter atteinte à la santé humaine et informations à mentionner sur les documents d'accompagnement des végétaux : [ICI](#)